Inscription en L3 après 2 années dans un autre cursus

Par **Pouetpouet**, le **19/08/2015** à **21:55**

Bonjour, je souhaiterais m'inscrire en L3 de droit indifférencié cette année en sachant que je n'ai jamais fait de droit (j'ai fait ma L1 et ma L2 en sciences sociales). Est-ce faisable ? [smile17] car sachant que je n'ai aucune base il me faudra tout rattraper...
En admettant que ça soit faisable, des ouvrages à me conseiller ?

Par **Alister**, le **23/08/2015** à **17:53**

Bonjour,

Très sincèrement, ça me semble très difficile. Les deux premières années sont les plus importantes, c'est le socle de tout ce qui suit en L3 puis Master, c'est là où on se forme notre méthode juridique et c'est bien ça qui est le plus difficile à rattraper. Le fond, le contenu des cours se rattrape plus facilement que la méthode. La méthode doit être apprise mais surtout être intégrée sur le long terme par des exercices notamment.

Ce n'est bien entendu pas impossible mais c'est difficile et demandera beaucoup d'efforts !

Par ailleurs, d'un point de vue administratif encore faut-il qu'une telle inscription soit possible, ce qui n'est pas toujours le cas. Pour cela rien de mieux que de se renseigner auprès du secrétariat de la fac concernée.

Pour ce qui est des ouvrages, il faut au possible des ouvrages de méthodologie, de vocabulaire, d'introduction au droit, de droit civil des obligations et de droit administratif/constitutionnel.

Par **Clément Passe-Partout**, le **23/08/2015** à **18:39**

Bonjour,

En toute sincérité, je trouve ça difficile, je dirais même quasiment impossible.
A moins que tu aies des prédispositions pour le droit, je vois mal comment tu pourrais assurer une L3 en ayant pas fait de droit.
En général, la L3 se veut plus ""facile"" que les deux premières années, pour la simple raison

que les étudiants qui arrivent en L3 maîtrisent généralement la méthodologie et les bases.

Là, tu pars en terrain inconnu. Le droit, est un langage à part, tu pars en ayant aucune fondation, aucune base.
Sans méthodologie, sans connaissances de base, ça me semble bien difficile !

D'ailleurs, je serais très étonné que tu sois acceptée en troisième année de droit en ayant fait aucune année de droit.

A la rigueur, effectivement, le fond est rattrapable, en revanche, la méthode, là, c'est autre chose. Ce n'est pas pour rien si la licence se fait en 3 ans et que beaucoup retapent leur deuxième année.
Après, si t'arrives à comprendre la méthodologie, là, c'est possible, mais faut que tu te dises que tu seras avec des étudiants qui ont au minimum 2 ans de droit derrière eux, et surtout, deux ans de méthodologie au moins, toi, tu n'en auras quasiment pas.

Je préfère être franc sur ma réponse, c'est ce que je pense.

Maintenant, pour les manuels, y'a les lexiques juridiques qui peuvent être utiles, puis des bouquins de méthodologie, de droit constitutionnel, d'introduction au droit, de droit constitutionnel...

Par **Herodote**, le **23/08/2015** à **21:52**

Bonsoir,

Si ton souhait est de faire du droit, il existe une autre voie... L'école de droit de Sciences Po (Paris) peut être intégrée après un bac + 3 (peut-importe la nature), et permet de faire un cursus juridique en deux ans, et qui ouvre l'accès aux concours administratifs/judiciaires à bac+5 ainsi qu'au barreau.

Le concept précis du master est de former des non juristes en 2 ans. Il est fort probables que plusieurs personnes viennent ici critiquer cette formation, mais qu'il s'agisse de concours ou du CRFP (aussi bien l'examen, que le placement en cabinet après), les résultats sont excellents (donc cela montre une certaine efficacité).

Cela étant, il y a un concours d'entrée, mais cela évite de tout reprendre à zéro (certains font un M2 après d'ailleurs, pour se spécialiser davantage par exemple).

Par **Yn**, le **24/08/2015** à **11:37**

Je rejoins ce qui a été dit précédemment, une arrivée en L3, sans base juridique et méthodologique, est un pari - très - risqué.

De mon expérience d'enseignant :

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- En L3, une solide maîtrise de la méthodologie (commentaire et dissertation) est attendue, or il faut du temps pour bien maîtriser ces exercices, la L1 et la L2 servent notamment à ça.

- Les connaissances s'empilent en droit, tu ne pourras pas comprendre le cours de régime des obligations (L3) si tu n'as pas étudié le cours de droit des obligations (L2).

Au-delà de ces difficultés auxquelles tu vas te heurter, il faut voir à plus long terme, notamment si tu envisages de poursuivre en M2.

La sélection est très rude. Quand bien même tu obtiendrais ta L3 et ton M1, il faudrait l'obtenir avec mention si tu veux être admis dans des formations intéressantes.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés